

SOCIÉTÉ INCLUSIVE UNE MEILLEURE PLACE POUR TOUS



Une société inclusive c'est celle qui s'adapte à tous ses citoyens et non l'inverse. Sans pour autant faire fi de leurs spécificités car chaque individu, en situation de handicap ou pas, est un être singulier. Si elle demande une « transformation culturelle », comme l'explique l'anthropologue Charles Gardou, auteur d'un récent ouvrage sur le sujet (pages 28-30), elle n'a pourtant rien d'une utopie. Elle se construit petit à petit : dans les crèches (page 31), les établissements et services (pages 32-33), en lien avec le monde de l'entreprise (pages 34-35), dans les écoles (pages 36-37) ou encore les lieux de culture et de loisirs (pages 38-39 et 40-41). Elle génère de l'entraide, favorise le partage, suscite la solidarité, accroît les performances. Pour le plus grand bénéfice de tous. V.DC

« Une société inclusive, c'est une société sans privilèges. »

L'anthropologue Charles Gardou vient de publier un livre sur les fondements de la société inclusive. Il nous explique la différence entre intégration et inclusion, justifie que le patrimoine commun de l'humanité doit être accessible à tous et rappelle que les êtres humains ont en commun la vulnérabilité.

Faire Face : Qu'est-ce qui différencie l'inclusion de l'intégration ?

Charles Gardou : Intégrer consiste à faire entrer un élément extérieur dans un ensemble, à l'incorporer. Cet élément extérieur est appelé à s'ajuster au système préexistant. Ainsi, dans l'intégration, ce qui prime est l'adaptation de la personne : si elle espère s'intégrer, elle doit, d'une manière souvent proche de l'assimilation, se transformer, se normaliser, s'adapter ou se réadapter. Par contraste, une organisation sociale est inclusive lorsqu'elle module son fonctionnement, se flexibilise, pour offrir, au sein de l'ensemble commun, un "chez-soi pour tous", sans toutefois neutraliser les besoins, désirs ou destins singuliers.

FF : D'où vient ce concept d'inclusion ?

C.G. : C'est un mot d'usage courant en langue anglaise que nous avons adopté et introduit dans le vocabulaire des politiques du handicap, sans toujours bien en mesurer le sens et la portée.

L'APF « exige la construction d'une société inclusive »

L'inclusion est au cœur du projet associatif 2012-2017 que l'APF a adopté lors de son congrès de Bordeaux, en 2011. L'inclusion de tous les citoyens « *quelles que soient leur situation et leurs particularités* », sans laisser personne au bord de la route, dans une approche transversale et non catégorielle. « *Une société inclusive [...] doit garantir aux personnes en situation de handicap, comme à tout un chacun, l'accès aux libertés et droits fondamentaux.* »

Les classes d'intégration scolaire (Clis) ont été renommées classes pour l'inclusion scolaire par le ministère de l'Éducation nationale, en 2009 ; les unités pédagogiques d'intégration (Upi) sont devenues, en 2010, des unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) ; etc.

Ce terme français d'inclusion semble pourtant peu approprié car, étymologiquement, il implique l'idée de clôture, d'occlusion, de réclusion... En odontologie, par exemple, une inclusion désigne l'état d'une dent emprisonnée dans l'arcade osseuse d'une mâchoire ; en minéralogie, un corps étranger contenu dans la plupart des cristaux et des minéraux. Tous ces usages marquent un enfermement. Le qualificatif "inclusif", lui, apparaît plus intéressant, notamment dans son opposition à "exclusif".

FF : Qu'est-ce qu'une société inclusive ?

C.G. : L'idée de société inclusive tourne le dos à toute forme de captation qui accroît le nombre de personnes empêchées de bénéficier des moyens d'apprendre, de communiquer, de se cultiver, de travailler, de créer... Une société inclusive n'est pas un club dont certains membres, privilégiés, pourraient capter l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions.

Chacun d'entre nous est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Chacun a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux, qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoir, des transports, des espaces culturels, etc. Nul ne peut



Charles Gardou lors de son intervention à la table ronde sur le thème de la société inclusive, organisée par l'APF dans le cadre de son Assemblée générale principale, le 30 juin 2012, à Auxerre.

avoir l'exclusivité du patrimoine humain et social, légué par tous nos devanciers et consolidé par nos contemporains : il doit être accessible à tous.

FF : Cet idéal d'inclusion concerne-t-il uniquement les personnes en situation de handicap ?

C.G. : Non, il va bien au-delà. Une société inclusive se conçoit à l'encontre de la dérive, trop fréquente, consistant à donner davantage aux déjà-possédant et des parts réduites à ceux qui, ayant le moins, nécessiteraient le soutien le plus affirmé. Elle remet en question les mécanismes par lesquels les premiers augmentent leur avantage sur les seconds, en réalisant des plus-values et en capitalisant les confort.

La gageure d'une société inclusive est de réunifier les univers sociaux hiérarchisés pour forger un "nous", un répertoire commun, une communauté où la solidarité avec les plus fragiles est dictée par une proximité de destin.

FF : Qu'entendez-vous par là ?

C.G. : Aucun être identique n'a existé, n'existe et n'existera : chaque être est singulier. Cependant, nous avons tous en commun une même vulnérabilité. Toute vie est irrémédiablement

« La gageure d'une société inclusive est de réunifier les univers sociaux hiérarchisés pour forger [...] une communauté où la solidarité avec les plus fragiles est dictée par une proximité de destin. »

chétive, imparfaite et condamnée à une issue identique. La vulnérabilité peut, à chaque instant, exploser en nous.

Les personnes en situation de handicap ne relèvent donc pas d'un type humain à part. Comme tous les êtres humains disséminés sur la planète,

elles sont des variations sur le thème du fragile et du singulier. L'idée de société inclusive implique une intelligence collective de la vulnérabilité, conçue comme un défi humain et social à relever solidairement. Il n'y a ni vie minuscule, ni vie majuscule.

FF : Si tous les hommes sont égaux, pourquoi faudrait-il prendre des mesures spécifiques pour certains d'entre eux ?

C.G. : Les hommes sont égaux en droits, mais ils ne sont pas des copies conformes d'un modèle unique. Une société inclusive est une société consciente que l'égalité formelle – en droits – n'assure 

Des alternatives militantes pour une égale liberté

Les réseaux militants créés et portés par des personnes en situation de handicap pour des personnes en situation de handicap ont un rôle important à jouer dans l'émergence d'une société inclusive. C'est ce que rappelle la sociologue Ève Gardien dans l'ouvrage qu'elle vient de publier sur les innovations sociales portées par ces réseaux en France, mais aussi à l'étranger (voir ci-contre "Pour aller plus loin").

Les personnes qui en sont membres développent, en effet, des alternatives aux solutions institutionnalisées parce qu'elles aspirent à davantage d'autonomie et « souhaitent trouver des solutions adaptées aux problèmes qu'elles rencontrent selon des modalités qu'elles maîtrisent, au plus proche de leur quotidien ». Dans tous les domaines : assistance personnelle, accompagnement sexuel, droit de vote, etc.

« Les revendications de ces mouvements d'usagers ont changé au fil du temps », explique-t-elle. Dans les années 60, les exigences portaient sur le droit à la différence ; dans les années 80, c'est l'affirmation que chacun est concerné par les situations de handicap qui s'imposait ; aujourd'hui, ce sont la diversité des potentiels et l'égalité en dignité et en droits qui sont mises en avant.

Mais « la revendication d'une application des droits humains n'est finalement qu'un outil, et non une fin en soi. [...] Le droit sert à défendre ou à gagner une marge de liberté. Une égale liberté. [...] L'élan pousse vers une autre justice sociale : choisir sa vie, autant et comme tout un chacun. »

⇒ pas l'égalité réelle – dans les faits. Et que si des situations identiques appellent des réponses identiques, les citoyens les moins armés et les plus précarisés nécessitent des réponses spécifiques.

FF : Mais une société, comme la nôtre, marquée par le creusement des inégalités, peut-elle devenir une société inclusive ?

C.G. : Nous vivons effectivement aujourd'hui dans une société de l'avoir, de la performance, du profit. Mais la société inclusive constitue un horizon vers lequel nous avons à cheminer. L'enjeu est de taille. La transformation des esprits et des pratiques prendra du temps mais la nécessité est là : amender la terre pour en permettre l'accomplissement.

Les personnes en situation de handicap ont des raisons d'espérer : il n'est pas anodin que la loi de février 2005 comporte dans son titre la mention pour « l'égalité des droits et des chances ». Elle a, de fait, instauré un certain nombre de droits, comme celui qu'à aujourd'hui tout enfant d'être inscrit à l'école de son quartier ou bien le droit à la compen-



sation de son handicap. Si son application est loin d'être parfaite, les choses vont dans le bon sens.

FF : Quelles mesures peuvent être prises pour favoriser l'émergence d'une société inclusive ?

C.G. : Je vois quatre leviers principaux pour susciter la transformation culturelle nécessaire. La précocité d'abord : avant l'école, le rôle de nos crèches ou haltes-garderies serait d'accueillir indifféremment les enfants en situation de handicap et les autres (lire aussi page ci-contre). Nous avons aussi à dispenser des savoirs sur le handicap : nous péchons souvent par ignorance, sans avoir conscience de nos archaïsmes de pensée et des pratiques discriminatoires qui ont encore cours. Il est également essentiel d'agir sur l'ensemble des cultures professionnelles, par une formation initiale à la hauteur de l'enjeu. Enfin, les médias, dont on connaît l'impact sur nos représentations collectives, peuvent jouer un rôle déterminant s'ils se saisissent, de manière inventive et volontariste, de cette question. ●

■ Texte Franck Seuret / Photo Jérôme Deya

▶ POUR ALLER PLUS LOIN

> **La Société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule**, Charles Gardou, Éditions Érès, Collection Connaissances de la diversité, 13 €.



> **Des Innovations sociales par et pour les personnes handicapées. À liberté égale**, sous la direction d'Ève Gardien, Éditions Érès, Collection Connaissances de la diversité, 26 €.

Les tout-petits dans la ronde de l'inclusion

L'association Une Souris verte, qui agit depuis plus de vingt ans pour l'inclusion des tout-petits en situation de handicap, vient d'ouvrir une micro-crèche dans un immeuble d'habitat partagé, à Lyon. Une initiative unique en France.

S'il n'était flambant neuf, rien ne distinguerait l'immeuble de l'association Une Souris verte de ses voisins. Et pourtant, derrière ses murs, se cache un projet particulièrement innovant. Situé dans le 7^e arrondissement de Lyon (Rhône), dans un quartier où l'habitat social est important, cet immeuble d'habitat partagé héberge depuis un mois une micro-crèche pas comme les autres. Elle accueille simultanément dix enfants âgés de deux mois et demi à 6 ans dont un tiers en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Tous n'étant pas accueillis à plein temps, ce ne sont pas moins de 30 familles différentes qui bénéficient des services de cette micro-crèche.

Dans l'immeuble, tout a été fait pour que cette nouvelle structure constitue un espace de vie ouvert sur son environnement, créateur de liens entre les habitants. Ainsi, rue Chappet, les tout-petits peuvent croiser régulièrement les locataires grâce à l'aménagement d'espaces communs (une grande salle, une buanderie...). Locataires qui n'ont d'ailleurs pas été choisis au hasard puisqu'il s'agit de jeunes en difficulté financière ou sociale (étudiants, jeunes travailleurs, apprentis), de personnes vieillissantes isolées ou encore de familles monoparentales.

PARTAGER, ÉCHANGER, S'ENTRAIDER

Jusqu'alors, l'association Une Souris verte, créée en 1989, gérait une crèche dans le 3^e arrondissement de la ville : 32 places, dont un tiers réservé aux

enfants en situation de handicap ⁽¹⁾. Elle comptait également un centre de documentation, un centre de formation et animait de nombreux projets autour de l'accueil des enfants handicapés dans les structures de la Petite Enfance. Mais à travers ce projet, elle a voulu franchir un pas supplémentaire, tout en réaffirmant ses valeurs : « *Apprivoiser les différences pour vivre tous ensemble.* »

En plus des espaces de vie partagés, les enfants et les locataires peuvent aussi avoir de nombreux temps d'échanges, voire d'entraide. Les seniors font la lecture aux enfants de la crèche ou effectuent avec eux des ateliers jardinage. Les étudiants, sensibilisés par l'association au handicap, proposent du baby-sitting et les parents sont rassurés de pouvoir confier leur enfant en toute confiance.

Comme le résumait les auteurs du projet, « *ce mélange intergénérationnel est bénéfique pour les enfants en situation de handicap mais aussi pour tous les locataires. En effet, il permet de créer des conditions de vie normales et structurantes pour les publics accueillis, de favoriser le partage, les solidarités, la convivialité et, enfin, de briser des situations de rupture sociale et d'isolement.* » ●

■ Texte Estelle Nouel

(1) Reportage à lire dans *Faire Face* n° 694, février 2012, pages 48 à 51.

Rejoindre un projet innovant

C'est la Ville de Lyon qui gère les admissions des enfants à la micro-crèche, en lien avec Une Souris verte. Cette dernière a en effet créé une commission d'admission, qui réunit deux membres du CA de l'association, la directrice d'Une Souris verte et un membre de l'équipe de la micro-crèche, « *afin de garantir la meilleure place possible à l'enfant tout en ayant le souci de l'équilibre de la vie du groupe.* »

Pour ce qui est des locataires de l'immeuble, ils sont choisis par Habitat et humanisme. Créé il y a 25 ans, ce bailleur social lyonnais se donne pour objectif de faciliter l'accès des familles et des personnes seules, en difficulté, à un logement décent et à faible loyer.



CONTACT

Une Souris verte

04 78 60 52 59

contact@

unesourisverte.org

Vivre ensemble une inclusion au quotidien

À Besançon, les usagers de l'accueil de jour APF déjeunent dans le restaurant d'entreprise de l'usine voisine, en compagnie des salariés. Dans cette même logique inclusive, de jeunes adultes handicapés logent temporairement dans deux foyers de jeunes travailleurs afin de faire l'apprentissage de l'autonomie.

Quartier de Palente. 12 h 15. Un petit groupe d'usagers sort des locaux de l'accueil de jour de Besançon et se dirige vers le restaurant d'entreprise voisin. Gérald, 25 ans, carrure de sportif, avance tranquillement tout en discutant avec Nacéra, 36 ans, tout sourire. Arrivés devant le réfectoire, ils retrouvent quelques salariés d'IER⁽¹⁾, l'entreprise qui "héberge" l'établissement APF. « *Bon appétit !* », lance un quinquagénaire avec bonhomie à destination de Gérald et Nacéra en allant dans la direction du self-service. Depuis un an qu'elles se croisent tous les jours, à l'heure du déjeuner, personnes valides et en situation de handicap ont appris à faire connaissance.

1^{er} décembre 2011. Un grave incendie détruit en grande partie les bâtiments du Chat (Centre des handicapés au travail) de Besançon, son établissement social adapté au travail et son entreprise adaptée. Mitoyens, les locaux de l'accueil de jour, le SAVS et le Samsah sont déclarés trop dangereux pour continuer à accueillir le public et les employés. Ils sont contraints de fermer. « *Il a fallu rapidement mettre en place une organisation pour continuer à faire fonctionner la structure, se souvient Marie-Christine Piercy-Garon, la directrice des établissements pour adultes de l'APF à Besançon. Le sinistre a eu lieu un jeudi. Le lundi, tout*

le monde était hébergé provisoirement, le personnel administratif et le personnel intervenant à domicile à la délégation départementale et l'accueil de jour au Centre diocésain de la ville. »

UNE EXPÉRIENCE POSITIVE FONDÉE SUR LA CONCERTATION ET LE DIALOGUE

Reste à trouver de nouveaux locaux. Deux mois plus tard, fin janvier 2012, tous les services APF emménagent dans le quartier de Palente, à l'est de la ville, sur le site de l'usine IER. 1 200 m² aménagés rapidement par un propriétaire privé pour accueillir des personnes en situation de handicap. En l'absence de cuisines, un accord est trouvé entre l'accueil de jour de l'APF et la direction de l'usine pour que la trentaine d'usagers et le personnel puissent aller déjeuner au self de l'entreprise. « *Les dirigeants d'IER ont été très conciliants, explique Marie-Christine Piercy-Garon. Je me suis mise en contact avec le prestataire, la chaîne de restauration Elixir et nous nous sommes entendus sur une organisation qui ne bousculerait pas les habitudes du personnel de l'entreprise. »*

Aussitôt dit, aussitôt fait. La machine est en route. L'accueil de jour aménage un espace en apportant des tables adaptées aux fauteuils roulants. Seul hic : le lieu de restauration n'est pas accessible. Qu'à cela ne tienne ! IER fait installer un plan

Un projet de colocation original

Depuis le 1^{er} octobre 2012, trois jeunes adultes polyhandicapés ont initié un projet de vie en colocation dans une résidence neuve située dans le quartier des Chaprais à Besançon. Installés dans un appartement combinant des espaces privatifs et collectifs adaptés, Ella, 22 ans, Alexandre, 21 ans, et Xavier, 24 ans, bénéficient d'un encadrement 24h/24 financé par la PCH et coordonné par le Samsah. Ils ont eux-mêmes définis leurs règles de vie commune. Après trois mois d'adaptation, si l'un des deux garçons n'a pas souhaité poursuivre, l'expérience suscite une réelle émulation auprès d'autres usagers de l'accueil de jour et se révèle très positive.



En raison d'un incendie fin 2011 et des locaux devenus dangereux, les usagers et personnels des établissements et services APF de Besançon ont dû déménager. Comme une trentaine d'autres personnes, Gérald déjeune au self-service de l'usine IER qui les a accueillis. Nacéra, elle, expérimente ce "vivre ensemble" au sein du Foyer de jeunes travailleurs Les Oiseaux.

incliné pour faciliter l'entrée des fauteuils roulants. « *Tout ce qui nous est arrivé depuis un an constitue une expérience très positive, reconnaît Marie-Christine Piercy-Garon. Tout s'est fait dans la concertation et le dialogue. La leçon à tirer est que la perte de repères peut parfois permettre de s'ouvrir à autre chose.* »

En avril 2013, une structure multiservices ouvrira et accueillera cinq petites unités complémentaires : deux foyers (dont un foyer d'accueil médicalisé), un accueil de jour, un SAVS et un Samsah et sera implantée dans une zone urbaine où cohabitent de nombreuses entreprises. Marie-Christine Piercy-Garon parie que cette situation sera très favorable à une meilleure inclusion dans l'environnement socio-économique. « *Notre année passée sur le site d'IER m'a donné l'idée de reproduire cet échange mais dans l'autre sens ! Dans la nouvelle structure, la capacité de restauration sera d'environ 120/130 couverts et nous n'avons besoin que de la moitié. Pourquoi ne pas proposer d'accueillir les entreprises environnantes ?* »

EXPÉRIMENTER LE "VIVRE ENSEMBLE" EN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Dans un même souci d'améliorer l'inclusion en milieu ordinaire, un accord a été conclu avec les deux foyers de jeunes travailleurs de Besançon. Des usagers handicapés de l'accueil de jour peuvent y loger pour quelques jours ou semaines afin de faire l'apprentissage de l'autonomie. « *Le cœur de*

notre métier, c'est la mixité sociale et le brassage des publics, explique Annaïck Le Scouezec, responsable du pôle socio-éducatif et culturel du foyer mixte Les Oiseaux. Nous voulons que les jeunes, y compris ceux en situation de handicap, soient acteurs de leur propre trajectoire. Notre mission est remplie lorsqu'ils n'ont plus besoin de nous. »

Nacéra expérimente ce "vivre ensemble" avec bonheur depuis quelques semaines. « *Au début, les familles sont réticentes et puis quand elles voient que tout se passe bien, elles sont rassurées, confirme cette trentenaire battante. La preuve : mes sœurs ont arrêté de m'appeler tous les jours ! Je crois que ma mère serait fière de mon autonomie.* »

Cette expérience fait donc l'unanimité comme le confirme Lydie, 29 ans, qui a eu l'occasion de faire un séjour au foyer Les Oiseaux. Sa plus grande réussite ? Être arrivée à se « *fondre dans la masse* ». Une saine définition de l'inclusion. ●



■ Texte Claudine Colozi / Photos Ludovic Godard

(1) Filiale du groupe Bolloré. Le site de Besançon produit des imprimantes pour les terminaux de billetteries à destination des réseaux de transports, en particulier, aériens.



CONTACT

Accueil de jour APF - 25, rue des Planches - 25000 Besançon (à partir d'avril 2013, nouvelle adresse : 7, rue Francis Wey) - Tél. : 03 81 40 11 90 - apf.adultes.doubs@orange.fr

Ésat hors murs Apajh du Grand Lyon

La mise à disposition, outil d'inclusion

L'Ésat hors murs Apajh du Grand Lyon met ses usagers à la disposition d'entreprises pour les préparer à rejoindre le milieu ordinaire. Près de 30 % des personnes passées par cet établissement et service d'aide par le travail, créé en 2005, ont ainsi été embauchées dans une entreprise.

Maxime Bonnin est un concierge d'un nouveau type. Un concierge d'entreprise. Ce Lyonnais de 23 ans, atteint d'une malformation des bras, assure de nombreux services pour les quelque 150 salariés d'Alstom Grid, dans la banlieue de Lyon : pressing, cordonnerie, point-poste... Et dans sa conciergerie, situé au rez-de-chaussée des bâtiments flambant neufs où vient de s'installer cette société spécialisée dans la transmission d'électricité, il propose à la vente quelques produits (collants, cravates, etc.) quand il ne prépare pas les petits-déjeuners servis lors des réunions. Maxime Bonnin n'est pas salarié d'Alstom Grid mais mis à disposition par son établissement et service d'aide par le travail, l'Ésat hors murs Apajh du Grand Lyon, dont la spécificité est de favoriser autant que possible le travail sur site. « Nous offrons aux personnes que nous accueillons un tremplin vers le milieu ordinaire, explique Philippe Thévenin, son directeur. Nos usagers n'ont pas vocation à rester

chez nous. J'ai créé cet établissement en 2005 pour en faire un outil d'inclusion. » Ce qui le différencie des autres Ésat, que leurs usagers quittent rarement : ils travaillent généralement au sein de l'établissement, et non pas dans une entreprise, et ceux qui sont inclus en milieu ordinaire font figure d'exception.

MAINTENIR UN LIEN RASSURANT

Après avoir obtenu un BEP en maintenance des équipements industriels puis un CAP dans l'agro-alimentaire, Maxime Bonnin a alterné chômage et petits boulots. Orienté vers le travail protégé par la MDPH, il passe avec succès l'entretien préalable à l'admission à l'Ésat. Et, en septembre 2011, commence, comme tous les nouveaux usagers, à travailler dans l'atelier d'accueil en conditionnement avant d'être intégré à l'une des équipes qui œuvrent en dehors de l'établissement au nettoyage de locaux professionnels ou dans les ateliers de la SNCF. « C'est le parcours normal : cela nous permet d'évaluer les capacités des arrivants et de les préparer à une intégration individuelle », explique Céline Boissin, chargée de l'accompagnement en entreprise. Pour Maxime Bonnin, l'opportunité se présentera rapidement.

Alstom Grid envisage, en effet, de créer une conciergerie dans ses nouveaux locaux et se met en relation avec Circles, une société qui assure ce service en collaboration avec des Ésat. « L'idée nous a séduits car elle s'intégrait dans notre politique d'emploi des personnes handicapées menée dans le cadre de notre accord d'entreprise », précise Florence Martinez Flores, la responsable du développement des ressources humaines. Maxime Bonnin suit une





Depuis fin novembre 2012, Maxime Bonnin (à gauche), usager de l'Ésat hors murs Apajh du Grand Lyon, est concierge d'entreprise chez Alstom Grid, société spécialisée dans la transmission d'électricité. Mohamed Bengrich (à droite) a quitté l'Ésat et travaille pour le tapissier haut de gamme, les Ateliers Charles Jouffre.

formation pendant deux semaines dans une autre conciergerie où intervient déjà l'Ésat avant de prendre ses fonctions, fin novembre 2012.

« Nous avons fait en sorte que tout se déroule le mieux possible afin de ne pas stresser inutilement Maxime », poursuit Florence Martinez Flores. « Et Céline Boissin était présente à ses côtés tous les jours, ajoute Barbara Vionnet, la psychologue de l'Ésat. La majorité de nos usagers ont un parcours jalonné d'échecs et peuvent donc vite se sentir déstabilisés. Une fois en poste, nous continuons à leur rendre visite régulièrement et à les appeler. Nous maintenons ainsi un lien qui les rassure. » Maintenant, Maxime Bonnin souhaiterait être embauché.

UNE QUESTION D'ÉTAT D'ESPRIT, D'AUTONOMIE

Comme Mohamed Bengrich. Sur le tee-shirt de cet ancien usager de l'Ésat, le nom de son employeur, un tapissier haut de gamme : Ateliers Charles Jouffre. Ce Lyonnais de 54 ans travaillait

dans un restaurant lorsqu'il a été victime d'une fracture qui l'empêche de rester debout trop longtemps. Orienté par la MDPH en Ésat, il suit le cursus classique, pendant une petite année, avant d'effectuer un stage chez Charles Jouffre. « On était un peu sceptiques au début, parce qu'il n'avait aucune qualification en tapisserie, raconte Bertrand Brugel, le directeur de la production. Mais il a rapidement montré qu'il avait toutes les qualités nécessaires. Et comme, à son poste, il peut, si besoin, travailler assis, son handicap ne pose pas de problème. Après le stage, on l'a donc pris en mise à disposition puis on l'a embauché. »

Sur les 90 usagers passés par l'Ésat depuis sa création, 25 ont été embauchés; 20 sont partis dans un autre établissement; et parmi les 45 autres, une partie a démissionné, certains n'ont pas été maintenus à l'issue de la période d'essai de six mois...

« Nous ne prenons que les candidats qui ont le profil pour pouvoir être embauchés par une entreprise. Ce n'est pas tant une question de handicap – à nous de trouver des postes adéquats – que d'état d'esprit, d'autonomie... », précise Philippe Thévenin. Mais cela ne marche pas à coup sûr. » Quitter le secteur protégé pour le milieu ordinaire peut apparaître à certains comme un pari osé : le gain financier s'avère faible – la plupart des usagers perçoivent une rémunération égale à 92 % du Smic – et la prise de risque importante – ils s'exposent à un possible licenciement. ●

|| Texte Franck Seuret / Photos Guillaume Atger

Un système avantageux

Comme les quelque 1 500 établissements et services d'aide par le travail existant en France, l'Ésat hors murs Apajh du Grand Lyon équilibre son budget grâce aux dotations de l'État et à la vente de ses prestations. Les usagers mis à disposition reviennent moins cher à l'entreprise qui les accueille qu'un salarié. De plus, ils permettent de minorer, de manière plus avantageuse que la sous-traitance classique, le montant de la contribution à verser à l'Agefiph. Il existe une quarantaine d'Ésat hors murs en France dont celui de l'APF à Liévin (62) qui a ouvert en 2012.



Ésat hors mur Apajh
du Grand Lyon
47, rue Alexis
Perroncel
69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 44 04 12
www.esat-horsmurs-apajh69.fr

Classe Picasso du collège Matisse de Lille

L'art de la transition

En quatre ans, 28 élèves de l'IEM APF Jules Ferry sont passés sur les bancs du collège Matisse dans une classe passerelle visant à les préparer à intégrer une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Une expérience qui, en quelques mois, les a tous fait "grandir". Gain de confiance en soi, apprentissage de nouvelles matières, quotidien partagé avec les collégiens : ce "sas" original, parfaite illustration d'inclusion, offre une chance supplémentaire aux enfants. Une belle idée à imiter.

“Allez, ce matin, petit test sur les mots invariables. J'espère que vous avez bien révisé ! On commence. Alors... Aujourd'hui... Au-jour-d'hui... Mais... Avec... » Au fil des mots énoncés par Catherine Verdoy, enseignante spécialisée, les ardoises se lèvent et se baissent. Zoé s'applique pour dessiner ses lettres ; Mathias hésite, efface et recommence ; Hugo, Mehdi et Mathilda prennent le temps de la réflexion, histoire de ne pas se tromper.

La concentration est à son maximum chez les "Picasso" du collège Matisse. Dans cet établissement scolaire lillois, toutes les classes portent le nom d'un peintre célèbre. « Même la nôtre, souligne fièrement Zoé. C'est bien la preuve que l'on est comme les autres ! »

Cette demoiselle, timide au premier abord, fait partie des sept élèves de la classe "externée", appelée aussi passerelle, mise en place entre l'Institut d'éducation motrice (IEM) APF Jules Ferry et le collège voisin. Une initiative originale qui a vu le jour il y a un peu plus de quatre ans. « Notre structure avait engagé une réflexion afin de trouver le moyen de mieux préparer les jeunes de 12/13 ans qui vont intégrer des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) à l'environnement du collège, raconte

Jacky Rameaux, directeur adjoint de l'IEM. Ici, les élèves vivent un peu dans un cocon : ils sont surprotégés et pas préparés à intégrer l'univers bruyant et mouvant du secondaire. L'idée était donc de créer quelque chose qui n'existait pas : une espèce de "sas intermédiaire" entre l'IEM et le collège, une classe dans laquelle nos élèves suivent entre eux leurs cours du primaire tout en partageant les locaux et une partie du quotidien des collégiens. »

UNE ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

Jean Grando et Pascal Grouselle, alors respectivement directeur de l'IEM et principal du collège, proposent d'installer une classe de l'IEM au sein du collège. Une initiative totalement novatrice, soutenue d'entrée par l'Éducation nationale, et qui a très vite été acceptée par tous les protagonistes du projet. « En prenant mes fonctions, j'ai eu l'occasion de suivre la première rentrée de cette classe en inclusion. Tout s'est mis en place assez facilement, explique Marie-Christine Belot, devenue principale du collège Matisse à la rentrée 2009. Après quatre années de pratique, je peux affirmer que c'est une expérience vraiment enrichissante pour tout le monde. On voit les jeunes de l'IEM évoluer très rapidement : en trois mois, ils gagnent en assurance.





Comme les cinq autres élèves handicapés de la classe Picasso cette année, Mathilda (à gauche) et Zoé (à droite) apprécient de partager diverses activités et projets avec les autres enfants valides du collège Matisse de Lille.

prennent confiance en eux ! Quant aux collégiens valides, ils y gagnent un autre regard sur des jeunes souffrant parfois de troubles importants, mais qui arrivent ici très volontaires et bien décidés à surmonter les difficultés. Au bout de quelques semaines, dans la cour de récréation, les différences n'existent plus : c'est une excellente école de la citoyenneté. »

Un enthousiasme totalement partagé par Catherine Verdoy, la maîtresse de la classe Picasso depuis quatre ans. « Être ici, c'est une vraie chance pour nous tous. Comme les collégiens, nos élèves ont leur cahier de liaison et deux délégués de classe. Ils accèdent aux équipements du collège : CDI, salle des pupitres, labo de sciences... et cantine, l'espace préféré des enfants ! Mais ils participent aussi aux diverses activités de l'établissement, comme l'atelier théâtre, les activités sportives du midi ou le cross annuel, juste avant la Toussaint. Autant d'occasions de créer du lien avec les élèves des autres classes. »

« L'un de mes endroits favoris, c'est la salle de repos, dédiée aux élèves de la classe Picasso, s'enthousiasme Hugo. On y vient après la récré du midi. Il y a de gros coussins, des livres : c'est vraiment un endroit sympa. »



IEM APF Jules Ferry
40, rue de Rivoli
59000 Lille
Tél. : 03 20 33 19 55
<http://iem-lille.blogspot.com>

Zoé, elle, ce qu'elle préfère c'est la cour de récré. « On peut s'y faire des copines et se raconter des trucs de filles -même si l'endroit fait un peu peur au départ, car les enfants courent dans tous les sens. J'aime aussi beaucoup le self, parce qu'on se sert tout seul. »

PARTAGER DES PROJETS POUR INITIER DES RENCONTRES

Les enfants de la classe Picasso bénéficient d'une initiation à l'anglais dispensée par une professeure du collège. Un cours que Mathias adore. « C'est amusant de parler une autre langue. Et moi, je rêve de faire un voyage en Angleterre : cela me permettra de pouvoir parler un peu là-bas. »

Ils contribuent également aux deux journées handisport organisées chaque année dans l'établissement depuis 2009. L'occasion d'initier leurs camarades valides au basket fauteuil, à la carabine laser ou encore à la boccia : des animations qui remportent toujours un franc succès.

L'an dernier, les "Picasso" ont aussi engagé un projet commun avec une classe de 5^e, sous la houlette commune d'une professeure de français et de Catherine Verdoy. Mission : écrire une histoire autour de l'île. Objectifs : laisser libre cours à son imagination, à sa créativité, tout en créant du lien entre les enfants. « En fait, ce lien ne se fait pas tout seul : il faut provoquer les rencontres, explique l'enseignante spécialisée. Le projet s'est très bien passé : l'histoire a été publiée et une maquette de l'île réalisée. Les enfants étaient très fiers de leur travail. Nous avons donc décidé de poursuivre l'expérience cette année, mais avec une classe de 6^e cette fois. L'histoire de nos Robinson aura donc une suite... »

Pour elle, les quatre années d'activité en inclusion ont été du pur bonheur. « Travailler au sein d'un collège est une expérience très dynamisante. Et mes élèves m'épatent : quand je compare leurs progrès à ceux des autres collégiens, je me dis qu'ils ont vraiment une place à prendre. Résultat : je suis de plus en plus exigeante avec eux. Au collège, ils doivent se dépasser. Tout le personnel est à leur écoute, mais sans les couvrir. Ce qu'ils apprécient le plus ici : le fait qu'on ne les considère pas comme des bébés ! » ●

Texte Fabienne Hilmoine
Photo Aimée Thirion

La Maison verte fait son cinéma

Après quatre ans de démarches, la Maison verte, maison de quartier située dans le XVIII^e arrondissement de Paris, a inauguré son ciné-club inclusif en décembre 2012.

Une première en France que ce lieu ouvert à tous, où se rencontrent des personnes en situation de handicap visuel, auditif ou moteur, des personnes âgées et la population du quartier.

Les deux mains en l'air qui s'agitent, un large sourire, Michèle s'est levée pour applaudir en langage des signes. La joie d'avoir passé un bon moment se lit dans l'enthousiasme qu'elle met à échanger avec sa voisine, à peine le générique terminé. Et pour cause... Le film que ces deux sexagénaires viennent de voir a déjà conquis des millions de spectateurs avant elles. Pouvait-on trouver choix plus fédérateur qu'*Intouchables* pour inaugurer un ciné-club ouvert à tous les publics, personnes valides et personnes en situation de handicap visuel, auditif ou moteur ?

Dimanche 16 décembre, en milieu d'après-midi, une centaine de spectateurs assistent à la séance



inaugurale du ciné-club inclusif de la Maison verte dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Dans la salle polyvalente, où d'habitude on chante le gospel ou on s'initie au tango, un immense écran a été installé sur la scène. Cette initiative originale est la première du genre.

Cheville ouvrière du projet, Catherine Bonamour du Tartre veille au moindre détail. Précédé d'une séance test fin novembre, ce premier rendez-vous cinéphile est l'aboutissement de longues démarches et recherches de subventions menées depuis plus de quatre ans. « *Je suis si heureuse que notre ciné-club inclusif voit enfin le jour, confie-t-elle. Nous avons dû franchir tellement d'obstacles que cette salle comble est ma plus belle récompense.* »

La Maison verte, un lieu inclusif

À la fois paroisse protestante et maison de quartier, la Maison verte a une double vocation culturelle et sociale. Espace de partage, de convivialité et de débats, ce lieu est engagé depuis des décennies dans un combat contre toutes les discriminations. Entre cours de français pour les personnes étrangères, soutien scolaire, cours de danse ou de chant, elle essaie de répondre aux besoins et aux envies des habitants du quartier dans toute leur diversité. La Maison verte est connue comme un lieu de rencontres et un lieu de laïcité ouvert où se côtoient toutes les opinions et toutes les cultures.

DIVERSITÉ ET MIXITÉ

Grâce au soutien de la Mairie de Paris (handicap et culture), de la Mairie du XVIII^e, de la Fondation de France, des groupes Mornay et AG2R La Mondiale, ce projet original a pu aboutir. « *Outre la recherche du matériel adapté et le choix des films, la condition initiale de faisabilité était de rendre cette salle accessible aux personnes à mobilité réduite.* » Aujourd'hui, une rampe permet le passage des fauteuils roulants et des toilettes ont été aménagées.



Le ciné-club inclusif de La Maison verte propose la diffusion d'un film chaque deuxième dimanche du mois, d'octobre à juin.

« La création du ciné-club nous a permis de nous poser les bonnes questions et d'anticiper l'échéance de 2015 en termes de mise en conformité avec la loi, » reconnaît Stéphane Lavignotte, pasteur et directeur de La Maison verte.

L'idée de ce ciné-club inclusif consiste à proposer la diffusion d'un film chaque deuxième dimanche du mois, d'octobre à juin, afin de permettre à des personnes souvent exclues des salles de cinéma traditionnelles d'accéder au septième art et de partager un moment ensemble. « Nous avons pensé ce dispositif dans le sillage de la démarche inclusive de la Maison Verte, ouverte à la diversité du quartier, aux personnes âgées, aux personnes aux revenus précaires, aux personnes en situation de handicap », explique Catherine Bonamour du Tartre.

Si les associations de personnes en situation de handicap ont été informées, la coordinatrice du projet reconnaît que c'est surtout le bouche à oreille qui a fonctionné. Des résidents d'une maison de retraite voisine se mêlent ainsi à des personnes sourdes et malentendantes mais aussi aveugles accompagnées de leur chien guide ou malvoyantes. Harriette, 87 ans, en fauteuil roulant, semble ravie de cette sortie qui rompt avec la monotonie du quotidien. « À son âge, le cinéma c'est devenu trop compliqué ! »,

(1) L'audiodescription est un procédé qui permet de rendre les films accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce à un texte en voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre.

précise son auxiliaire de vie. Les bénévoles mobilisés sur le projet se réjouissent d'une telle affluence et d'une telle mixité. « Ce qui est important au cinéma, c'est de regarder un film avec d'autres personnes, insiste Catherine Bonamour du Tartre. C'est une expérience qui n'a rien de comparable avec le fait de visionner un DVD tout seul chez soi. »

LA PAROLE AU PUBLIC

À la différence des films en salles, ceux proposés par le ciné-club seront sous-titrés en français et audiodécrits⁽¹⁾. Et au lieu d'équiper les spectateurs concernés avec un casque, le choix a été fait de mettre l'audiodescription dans les haut-parleurs pour que tout le monde profite des commentaires de la voix off enregistrée. « C'est vraiment un plus, même pour les personnes valides. J'avais bien sûr déjà vu *Intouchables* sans audiodescription. Il y a des scènes que j'ai regardées différemment. »

Fin du générique. Les lumières se rallument. Catherine Bonamour du Tartre invite François Cluzet, arrivé discrètement en cours de séance, à la rejoindre sur scène pour initier un échange avec les participants. « Nous voulons être un cinéma de quartier où on découvre des films et des artistes et où on laisse la parole au public après la diffusion du film, » précise-t-elle. Chaque séance sera donc suivie d'un débat avec un invité : acteur, réalisateur ou théoricien du cinéma. « Qui se lance pour poser une question ? Allez, un peu de courage c'est toujours la première la plus difficile », plaisante une des bénévoles qui circule dans les allées. Avec beaucoup de générosité, le comédien, parrain du ciné-club, se prête au jeu des questions-réponses aidé d'une interprète en langue des signes. Saluant l'intérêt de la démarche, le comédien précise : « Le courage n'est pas de commencer mais de continuer. » Message reçu. ●

Texte Claudine Colozzi
Photo Nicolas Gallon/Contextes



INFOS PRATIQUES

Renseignements : La Maison verte - 127, rue Marcadet - 75018 Paris - Tél. : 01 42 54 61 25
cineclubinclusif@gmail.com

Prochains rendez-vous : le 10 février 2013, *Entre les Murs* de Laurent Cantet ; le 10 mars, *Comme une Image* de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui...

Programmation sur <http://blog.lamaisonverte.org/>

Tarif : 5 € d'adhésion au ciné-club lors de la première séance + 3 € à chaque séance suivante.

Tous dans les mêmes lignes d'eau

Depuis son enfance, la nageuse de haut niveau Maud Didier s'entraîne avec des personnes valides, au sein du club de natation de Bruyères, dans les Vosges. Si bien que plus aucune d'elles ne prête attention à sa main en moins. Accueillir Christophe Heleu et Valentin Sayer, eux aussi en situation de handicap, s'est avéré tout aussi naturel il y a deux ans. Résultat : des entraînements partagés pour des performances améliorées. Au plus grand bénéfice de tous les sportifs.

Que l'on s'intéresse à eux leur semblerait presque incongru. Au club de natation de Bruyères, petite ville de 3 000 habitants, dans les Vosges, le handicap fait tellement partie du quotidien que personne ne songerait à s'attarder sur le sujet. Pourtant, ce qui s'y passe n'est pas si fréquent. Trois nageurs en situation de handicap s'entraînent avec les sportifs valides dans les mêmes lignes d'eau et selon les mêmes programmes.

« Vous me faites 100 mètres d'ondulation, 100 de battements dos en palmes, 100 de battements sur le ventre en palmes et 100 mètres de crawl », lance l'entraîneur, Isabelle Venner. Christophe et Nicolas sautent dans le bassin sans sourciller. Elle sait, pourtant, que le premier peinera sans doute un peu plus que le second : depuis un accident du travail et un bras arraché en 2010, cet ingénieur de 40 ans ne dispose plus que de son membre supérieur gauche. « Je ne prétends pas qu'il n'a pas de handicap, mais il y arrive, alors je n'adapte rien. Que l'on soit handicapé ou pas, la base de l'entraînement reste la même », explique-t-elle.

En réalité, il lui arrive de ralentir un peu le rythme, mais comme elle pourrait le faire pour tout un chacun. « Ici, on ne peut pas se réfugier derrière le handicap pour arrêter. Isabelle ne fait pas de concessions », confirme Christophe Heleu qui applaudit cette posture. Je veux être le moins différent possible. À la maison, je ne peux plus faire les mêmes choses mais ici je me sens presque comme avant », raconte

celui qui, après un triathlon courte distance l'été dernier, se prépare à un triathlon distance olympique en juin ⁽¹⁾.

L'INCLUSION SOURCE D'ÉMULATION

Malgré la faible affluence ce soir d'hiver puisqu'il n'y a que seuls quatre nageurs ont bravé le froid contre douze autres en moyenne chaque jour à l'entraînement, Christophe reste fidèle au poste, tout comme Maud qui n'a qu'une seule main. Valentin Sayer, jeune homme tétraplégique de 16 ans, vient un autre soir de la semaine. Tous les trois prennent part à de nombreuses compétitions départementales et internationales. Maud Didier, 20 ans, est la fierté locale. Dans le bassin déjà lors de ses séances de bébé nageur, elle est depuis montée sur plusieurs podiums aux championnats du monde de natation handispotifs en 2009. Elle a aussi participé aux Jeux olympiques de Pékin en 2008 ainsi qu'aux championnats d'Europe petit bassin valides en 2010. Après avoir consacré deux années à la natation, elle a repris une formation en alternance dans le secteur bancaire. « Je suis née avec une aplasie ⁽²⁾ de la main gauche mais j'ai toujours évolué avec des valides, sans besoin d'adaptations », raconte la jeune femme. Pour elle l'inclusion est proprement stimulante. « Nager avec ceux qui ont tous leurs membres me motive. Il faut que j'arrive à les égaler et j'aime relever ce challenge. » Seules les plaquettes de natation, d'ordinaire tenues aux mains, ont été adaptées pour elle :

(1) 1,5 km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied.

(2) Arrêt du développement d'un tissu ou d'un organe survenant après la naissance.



Christophe Heleu, 40 ans, s'entraîne régulièrement au club de natation de Bruyères (88). Déjà bon nageur avant l'accident du travail qui l'a privé d'un bras, il a su « trouver des astuces » comme ne respirer que du côté où il dispose d'un appui.

avec un système de velcro, elle fixe tout simplement la plaquette de gauche directement à l'extrémité de son bras. Christophe, déjà bon nageur avant son accident, a dû, lui, « trouver des astuces », comme ne respirer que du côté où il dispose d'un appui. Valentin, en fauteuil roulant, est le seul à avoir besoin d'aide pour entrer dans l'eau, où il redevient très vite autonome. La piscine ne disposant pas de l'équipement adapté, entraîneur et autres nageurs se chargent de l'aider.

AUCUNE GÊNE, AUCUNE DIFFÉRENCE

Ici, chaque problème trouve sa solution. Ouvrir en 2005 une section handisport était le seul moyen pour que Maud obtienne une licence, sésame vers la compétition de haut niveau. Réécriture des statuts, paiement d'une affiliation, accompagnement des athlètes sur les compétitions : « *Ce n'est pas très compliqué mais en général les clubs ne veulent pas s'embêter* », reconnaît Isabelle Venner, qui ne dispose d'aucune formation à l'entraînement d'athlètes handicapés.

Peu importe. Sous son dôme tout rond, dans une atmosphère lumineuse et tamisée, la piscine de Bruyères, pourtant ancienne, inspire la sérénité. Les nageurs enchaînent les kilomètres avec sérieux et convivialité : on y papote peu, mais la chaleur humaine s'avère palpable. Isabelle, 47 ans, et Nicolas, 16 ans, ne voient même pas pourquoi ils seraient gênés. « *Il n'y a aucune différence* », assure

Nicolas. « *Je côtoie Maud à la piscine depuis longtemps, alors quand Christophe est arrivé, je n'étais pas du tout mal à l'aise* », explique Isabelle.

Maud, qui a parfois entraîné des groupes d'enfants, le raconte en souriant : « *Au début, ils me demandaient pourquoi je n'avais pas de main. Cela ne me dérangeait pas de répondre. Au moins ils comprenaient et passaient à autre chose.* » C'est ainsi qu'au-delà des compagnons d'entraînement, le handicap de Maud, Christophe et Valentin participe à changer le regard de l'ensemble des 147 licenciés du club. Et par leurs performances, ce sont souvent eux qui donnent l'exemple. ●

■ Texte **Élise Descamps** / Photo **Frédéric Mercenier**

Une formule gagnant-gagnant

Grâce à sa section handisport, le club de natation de Bruyères, dans les Vosges, accède à des niveaux de compétition inatteignables au sein de la Fédération française de natation. Car l'inclusion favorise l'émulation. « *Quand Maud a fait un podium aux championnats du monde, les filles ont voulu faire aussi bien aux championnats départementaux* », souligne Isabelle Venner, l'entraîneur du club. De leur côté, les bons nageurs en situation de handicap se frottent à des valides de leur niveau ce qui ne serait guère possible au sein d'un club 100 % handisport, dont les membres, dans une petite ville comme celle-ci, n'atteindraient sans doute pas les mêmes effectifs.

Résultat : en janvier, tous sont partis ensemble à Forbach, en Lorraine, concourir au championnat de France de natation des régions, organisé par la Fédération française handisport chaque année dans une région différente.